



# INAUGURATION DE LA CITÉ ARTISANALE DE BOIS-COLOMBES

Le 4 juin 2025 à 18h



avec la participation financière de la métropole du grand Paris dans le cadre de Centres-Villes Vivants

DOSSIER DE PRESSE

# L'artisanat au service du territoire

## Mieux faire cohabiter l'artisanat et l'habitat

La création de la cité artisanale, au cœur d'un quartier en renouveau, incarne la volonté de la Ville de faire coexister habitat, activité économique et services de proximité. En intégrant des ateliers adaptés aux artisans — accessibles, fonctionnels, à loyers maîtrisés — dans un tissu urbain résidentiel, la Ville préserve l'ancrage local des savoir-faire, limite les déplacements et favorise l'emploi de proximité.

C'est un choix d'aménagement durable, où qualité de vie rime avec activité économique.

Cette approche permet aussi de maintenir une présence artisanale essentielle au quotidien des habitants, tout en valorisant les polarités urbaines à l'échelle du quartier. La mixité fonctionnelle devient ainsi un levier de cohésion sociale et de dynamisme territorial.

## Description du projet

Cet ensemble se compose de 7 ateliers indépendants, techniquement adaptés à l'installation de machines et d'un véhicule utilitaire, avec une mezzanine pour le stockage de matériel et une partie bureau pour la réception des clients et les usages administratifs des entreprises artisanales installées sur place. Les 196 logements construits autour répondent à un besoin de renouvellement urbain de l'ancien habitat jusque-là dégradé voire insalubre qui concentrait alors près de la moitié du parc de logements sociaux communal. Le projet de la ZAC Pompidou/Le Mignon vise à contribuer à un rééquilibrage social et à une égalité de traitement entre les différents quartiers de la commune avec près de 1 200 logements construits ou en cours de construction.

Entourant la cité artisanale, on trouve 117 logements appartenant à CDC Habitat, filiale de la Caisse des Dépôts, loués dans le cadre de conventions avec des organismes tels que la Préfecture de police ou l'AP-HP, destinés aux salariés. 79 autres logements en accession complètent le dispositif pour rééquilibrer la part de logement en accession et en diversifiant les produits aidés (PLUS, PLAI...) et le logement locatif intermédiaire (LLI).

Pour ce projet, le premier du genre sur le territoire Boucle Nord de Seine, la Ville a investi directement dans un programme immobilier mixte et reçu le soutien de la Métropole du Grand Paris, dans le cadre du contrat « Centres-Villes vivants ».

L'agence d'architecture Wilmotte & associés et notamment l'architecte Marion Lapierre ont été sélectionnés pour la réalisation de l'ouvrage. L'agence Wilmotte et associés avait déjà levé le défi de concevoir plusieurs bâtiments mixtes ou de bureaux s'intégrant harmonieusement avec l'environnement public du quartier des Bruyères.

Ensemble de 732m<sup>2</sup> composé de 7 cellules artisanales



Chacune des cellules, de surface comprise entre 45 et 165m<sup>2</sup>, comprend :

- un espace d'activité en rez-de-chaussée « stationnable » pour un utilitaire
- Un espace vestiaires-sanitaires
- Une mezzanine / bureau d'appoint

Une voie essentiellement piétonne pratiquée uniquement par les véhicules des ateliers

Deux accès transversaux : avenue d'Argenteuil et rue Gramme

# L'artisanat, un vecteur de développement

La cité artisanale est l'une des actions phares du projet de requalification urbaine du quartier des « Chambards », dont l'objectif est le renouvellement urbain et économique de l'ensemble du quartier nord de la Ville et notamment de l'avenue d'Argenteuil, porte d'entrée de Bois-Colombes. Elle s'inscrit dans l'opération d'aménagement de la ZAC Pompidou/Le Mignon et est l'une des réponses volontaristes de la Ville à la pénurie d'offre immobilière adaptée aux artisans.

## Caractéristiques du territoire qui ont fait émerger l'idée de la cité artisanale

Il existe à Bois-Colombes un vivier d'artisans, notamment du BTP mais également d'autres domaines comme l'artisanat d'art, à valoriser et qui souhaitent se maintenir sur la Ville.

### Chiffres clés :

**550**  
entreprises  
artisanales  
employant plus de  
**430**  
employés

**+17,17%**  
de croissance des  
établissements  
entre 2020 et  
2022

**70**  
entreprises  
créées en 2022  
(**12%** de  
l'ensemble des  
créations)

Un tissu artisanal  
diversifié :

<b>7,5%</b>	<b>29,9%</b>
Alimentation	BTP
<b>12,5%</b>	<b>50,1%</b>
Fabrication	Service

### Autres points :

- Les artisans de Bois-Colombes souhaitent se maintenir sur le territoire de la ville. D'autres domaines comme l'artisanat d'art sont également à valoriser ;
- Un tissu artisanal développé mais qui rencontre des difficultés de maintien en secteur dense ;
- Le quartier nord est une porte d'entrée sur Boucle Nord de Seine et une vitrine de la Ville en cours de requalification ;
- Les locaux très peu nombreux et proposés sont souvent inadaptés aux besoins et usages des artisans ;
- Les niveaux de loyers sont trop élevés pour les indépendants
- Le projet a donc porté son attention vers notamment les dimensions, les accès livraisons, la conception structurelle, l'isolation acoustique en RDC d'immeubles d'habitation situés en secteur urbain dense, l'isolation thermique, la puissance électrique et les aménagements intérieurs adaptés aux professionnels...).

## Le contexte économique

Le projet de la ZAC Pompidou/Le Mignon, imaginé par la ville de Bois-Colombes dans le cadre d'une profonde restructuration du quartier nord de la commune, est entré en phase de réalisation en 2016. Mitoyen d'Asnières et de Colombes, ce secteur de Bois-Colombes s'enrichit de nouveaux habitants, de nouveaux acteurs économiques (commerces, artisans...) et va bénéficier d'une zone de chalandise accrue.



Construction de près  
de 1 200 logements



Construction de  
6 000m<sup>2</sup> de commerces



Création  
et requalification  
d'équipements publics



Extension du parc Pompidou  
et création de nouveaux  
espaces publics paysagers

## Les objectifs

- Créer des services suffisants en nombre sur le quartier
- Diversifier et augmenter l'offre économique de proximité
- Compenser le déficit de mixité fonctionnelle du quartier Nord
- S'appuyer sur les flux générés par l'avenue d'Argenteuil
- Développer les activités économiques sur le quartier
- Requalifier une entrée de ville peu lisible et une vitrine économique peu valorisée

## Les artisans et leurs locaux

Les artisans vont très prochainement pouvoir prendre possession de leurs tout nouveaux locaux. Les premiers spécialistes à investir les lieux exercent dans les domaines de l'audiovisuel, de la pharmacie et de la torréfaction.

Prospects intéressés dont les dossiers sont en cours d'étude :

- Un entrepreneur bois-colombien dans le domaine de la conciergerie
- Une entrepreneure dans la décoration/peinture
- Un entrepreneur bois-colombien dans le domaine du spectacle
- Une artisane dans le domaine de la rénovation de livres anciens
- Une entrepreneure fabriquant des objets en bois

## Financement et subvention

	<i>Montant de la contribution</i>	<i>Part des financement publics</i>
<i>Métropole Grand Paris</i>	<i>500 000</i>	<i>21%</i>
<i>Commune</i>	<i>1 914 876</i>	<i>79%</i>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 414 876</b>	<b>100%</b>

# Bois-Colombes et l'artisanat

La ville de Bois-Colombes a toujours soutenu l'artisanat et cela se traduit par ses publications locales et ses événements.

Octobre 2024



Dossier du BC Mag n°4 consacré à l'attractivité de la ville : Retour sur tous les projets récents et à venir dans les secteurs du commerce et de l'artisanat

Octobre 2019

La cathédrale des métiers : Un événement construit en deux temps. Un forum des métiers d'art avec démonstrations, ateliers et rencontres des artisans, ouvert aux scolaires et une conférence autour de personnalités liées à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, d'artisans d'art impliqués dans ce vaste projet et d'actifs en démarche de reconversion.



Décembre 2014

Journée «Artisanat voie d'avenir» Faire connaître l'artisanat aux plus jeunes, faire naître des vocations, promouvoir le savoir-faire... autant de sujets et de sensibilisation que Bois-Colombes a traité et mis en avant pour développer l'intérêt des Bois-Colombiens pour ces voies d'excellence.



# Le nord, un quartier en pleine évolution

Le projet d'aménagement ZAC Pompidou/Le Mignon a obtenu la certification HQE environnement en décembre 2012 par l'organisme indépendant «Certivéa», puis le label éco quartier décerné par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement en septembre 2013. Dans cette dynamique, la cité artisanale s'est vue récompenser du prix Hauts-de-Seine 2030 dans la catégorie « Inclusion » en 2025.

Bois-Colombes s'est engagé pour le développement durable depuis plus de 20 ans et poursuit son action à travers l'ensemble des opérations réalisées sur le territoire. La commune avait déjà reçu, en 2006, le trophée des « Initiatives Durables pour l'Environnement, l'Économique et le Social » (IDEES 92), catégorie Économique, pour la reconversion de la friche industrielle des anciennes usines Hispano-Suiza en quartier durable « Les Bruyères ».

## L'ÎLOT MERMOZ ET LA CRÉATION D'UN CŒUR DE QUARTIER



©De la Noue architecte

La place Jean-Mermoz a connu une évolution de son espace public suite à la création d'une véritable place de quartier. La construction d'équipements communaux a été opérée dans cet espace avec l'extension de l'école Saint-Exupéry et la construction en cours d'une mairie de quartier et d'une agence postale.



## L'ÎLOT COLLÈGE



©Baillon Henrion

Le collège a été livré à la rentrée 2008 et accueille 700 élèves. Ce projet a mis l'accent sur son intégration harmonieuse dans l'environnement. Une nouvelle voie piétonne a été créée et baptisée « allée de la Croix du Sud » en référence à l'avion de Mermoz, disparu en mer en 1936.



## L'ÎLOT SMIRLIAN



©Guillaume Guérin

La transformation du gymnase Albert-Smirlian en centre omnisports a été le projet majeur de cette partie du quartier nord. L'aménagement de l'avenue Renée a, quant à lui, permis de simplifier les liaisons entre la place Mermoz et le centre-ville.



## L'ÎLOT POMPIDOU



Situé à la pointe nord de la commune, la ZAC prévoyait l'extension et la rénovation du parc Pompidou, la création de 2 nouvelles voies entre la rue Gramme et l'avenue d'Argenteuil (rue Eugénie-Carmignat et allée des Passiflores, réservée aux piétons) ainsi que le centre d'accueil pour les jeunes Élisabeth-Deroche.



## L'ÎLOT "LE MIGNON"



L'aménagement de l'îlot Le Mignon change le visage et l'image du quartier en y construisant notamment de nouveaux logements. Ce projet vise également au développement de locaux d'artisanat et à l'installation de commerces de proximité attendus par la population.



# Accompagné, labellisé, récompensé



## Programme Centres-Villes vivants :

La Métropole du Grand Paris a pour mission d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Le programme Centres-Villes Vivants permet d'accompagner les communes métropolitaines volontaires dans leurs projets de revitalisation des centres-villes.

Ce programme a permis l'acquisition des locaux de la cité artisanale à hauteur de 500 000 euros.

## Certification Haute Qualité Environnementale :

La cité artisanale s'inscrit dans la programmation de la ZAC Pompidou Le Mignon certifié HQE® Aménagement Certivéa / Eco-Quartier®. La certification atteste que l'aménagement d'un lot, d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire répond à l'ensemble des enjeux du développement durable.



## Prix Hauts-de-Seine 2030 :

Bois-Colombes a candidaté pour la première édition du prix Hauts-de-Seine 2030 avec le projet de la « Cité artisanale » dans le quartier nord de la ville parmi de nombreux autres projets candidats. Fortement engagé dans le développement durable, le Département a choisi de récompenser la Ville pour ce projet dans la catégorie « Inclusion ».

## Une expertise de 15 ans

### L'approche incrémentale : l'exemple du centre technique municipal

Dans le quartier des Bruyères de Bois-Colombes, au sud de la ville, le centre technique municipal qui a ouvert ses portes en octobre 2010, reste le meilleur exemple de la capacité de Bois-Colombes à organiser et à mettre en œuvre une parfaite cohabitation entre logement et activité. Cette expérience a permis de construire un cahier des charges adéquat pour la réalisation de la cité artisanale.

Les éléments distinctifs sont notamment :

- la désolidarisation structurelle pour éviter les ponts phoniques et les phénomènes de résonance
- les planchers adaptés au stockage et aux activités utilisant des charges lourdes
- l'imbrication au sein d'un même immeuble de logements et d'activités



# Comment accéder



Cité artisanale  
311, avenue d'Argenteuil  
92270 Bois-Colombes

#### Accès :

- par les bus 140 et 165 arrêt Gramme
  - en tramway T1 arrêt Asnières/Quatre-Routes
  - en voiture : difficulté de stationnement
- En raison de travaux, l'avenue d'Argenteuil ne circule que dans le sens Asnières vers Colombes

## Les partenaires :



avec la participation financière de la métropole du grand Paris dans le cadre de Centres-Villes Vivants



## À propos :

Ville de 30 000 habitants à l'ouest de Paris et à proximité des grands lieux économiques, Bois-Colombes possède un tissu économique dynamique. Elle fait partie de l'EPT Boucle Nord de Seine avec Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

Située à 7 minutes de Paris/Saint-Lazare et des Grands Boulevards par la ligne J et sept minutes de La Défense depuis la gare de Bécon-les-Bruyères, par la ligne L. Avec le futur Grand Paris Express, deux stations de la ligne 15 sont prévues en correspondance avec la ligne J et Bécon-les-Bruyères.

Bois-Colombes bénéficie d'un cadre de vie agréable grâce à une démarche ambitieuse de renouvellement urbain et économique et à la mise en valeur de son patrimoine existant. Ville en constante évolution avec des projets phares, elle est également l'une des communes du secteur les plus engagées en termes de développement durable, d'environnement et particulièrement investie dans le bien-être au travail pour les habitants et les salariés.

La Métropole du Grand Paris a pour mission d'améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Le programme Centres-Villes Vivants permet d'accompagner les communes métropolitaines volontaires dans leurs projets de revitalisation des centres-villes. La Métropole du Grand Paris s'est engagée aux côtés des maires en faveur de la préservation et du renforcement des services et commerces de proximité, de l'amélioration des lieux de vie, du rééquilibrage territorial et du développement des innovations urbaines.

Contact presse : Jérémie Fleury  
[j.fleury@bois-colombes.com](mailto:j.fleury@bois-colombes.com) - 01 71 07 81 11



Hôtel de ville Bois-Colombes  
15, rue Charles-Duflos  
92270 Bois-Colombes  
Tél. : 01 41 19 83 00